

epfl

Etablissement Public
Foncier de Lorraine



d'hier à aujourd'hui...
préservons l'avenir

Orne - Fensch

L'EPF Lorraine, Etablissement Public Foncier, est habilité à intervenir dans les vallées de l'Orne et de la Fensch depuis 35 ans. Lors de sa création en 1973, sa mission principale est la maîtrise foncière aux côtés des collectivités. Dans les années 1980, les missions de l'Etablissement s'étoffent, se complexifient. L'EPF est alors habilité à requalifier des espaces d'abord issus des industries traditionnelles puis, plus généralement, des espaces qui ont subi diverses dégradations, tant en milieu urbain que rural.

Les vallées de l'Orne et de la Fensch ont en commun d'avoir vu, dès le XIXème siècle, leur paysage se transformer radicalement par le développement de l'industrie du fer et de l'acier. Des mines ont commencé à être exploitées sur les versants et le plateau tandis que dans le fond de ces vallées, des hauts-fourneaux, des usines d'agglomération, des aciéries, des cokeries, des laminoirs ont été implantés. Mais après un siècle de développement industriel, la Lorraine a dû affronter, dès la fin des années 1960, de profondes mutations économiques. De nombreuses friches industrielles sont apparues dans les vallées de l'Orne et de la Fensch. Les séquelles d'un siècle d'exploitation minière et industrielle ont appelé une politique spécifique sur ces territoires. Cette politique est celle convenue entre l'Etat, la Région Lorraine et son opérateur sur le terrain, l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, la politique de résorption des friches industrielles devenue politique de traitement des espaces dégradés.

Progressivement les interventions de l'EPF Lorraine se sont élargies des friches industrielles aux friches urbaines, aux sites et sols pollués, aux cités ouvrières dégradées ou menacées de l'être, aux rivières à restaurer... Les paysages ont encore changé radicalement depuis le temps de l'industrie du fer et de l'acier.

La présentation en images dans le présent fascicule n'a pas la prétention de rendre compte de façon exhaustive de ces différentes interventions. Elle apporte simplement un éclairage dans la continuité du premier album photos regroupant 80 séries de photographies avant / après de sites lorrains, sur la nature des actions, achevées ou en cours, de l'EPF Lorraine dans les vallées de l'Orne et de la Fensch.

Jean-Claude THEOBALD
Président du conseil d'administration de l'EPF Lorraine
Vice-président du conseil général de la Moselle
Maire de Moulins-lès-Metz



Homécourt - l'Orne

Dans la vallée de la Fensch, d'Hayange à Florange, l'industrie sidérurgique est encore aujourd'hui en activité. Elle n'a pas été, cependant, exemptée des grandes restructurations industrielles de ces trente dernières années. Une conurbation s'y étire entre Uckange et Fontoy où Hayange (16000 habitants) fait figure de ville-centre avec son offre de services et de commerces. L'influence de l'agglomération thionvilloise reste néanmoins très forte. La vallée de l'Orne a été quant à elle complètement délaissée par la sidérurgie. Une dizaine de centres urbains s'égrènent le long de cette vallée, pour moitié en Meurthe-et-Moselle et moitié en Moselle. L'agglomération messine y exerce une forte attractivité. Les vallées de l'Orne et de la Fensch ont pourtant plus de points communs que de différences. Elles sont toutes deux en prise directe avec le sillon mosellan, secteur à l'économie plus dynamique. Elles ont aussi en commun une organisation territoriale et des contraintes en matière d'imbrications urbaines de l'habitat, des équipements ou des activités anciennes ou actuelles. Les enjeux de reconversion et de désenclavement, les enjeux de l'après-mines et des cités et ceux de revalorisation des cours d'eau et des berges constituent également des enjeux communs aux deux vallées.

Les enjeux de reconversion et de désenclavement

La vallée de l'Orne est, depuis les années 1990, considérée, au sein de l'EPF Lorraine, comme un Territoire en Conversion à Fort Enjeu (TCFE) à caractère environnemental et urbain. De même, sur le site d'Uckange un TCFE à caractère économique a fait l'objet de réflexions. L'expérience acquise par l'Etablissement public en matière de traitement des espaces dégradés a montré qu'une requalification d'envergure, sur des secteurs géographiques significatifs, pouvait permettre un redéveloppement sensible des territoires. L'objectif poursuivi alors est de renforcer les moyens techniques et financiers sur ces territoires délaissés par la mono-industrie. D'où la création du concept de TCFE.

De vastes travaux de requalification (traitement paysager, désenclavement routier, réhabilitation de bâtiments) et de maîtrise foncière ont été conduits par l'EPF Lorraine sur les grandes friches sidérurgiques et les carreaux de mine des vallées de l'Orne et de la Fensch. A titre d'exemples, on citera la friche Briey-Joeuf-Moyeuvre, la friche centrale à Homécourt, le site du stock à minerai et le carreau de la mine Orne à Moyeuvre-Grande, dans la vallée de l'Orne, et les sites de la Paix et du haut-fourneau d'Uckange dans la vallée de la Fensch. Par ailleurs, la réalisation de la liaison avec l'A4 à Homécourt représente une action d'envergure en termes de désenclavement routier pour la vallée de l'Orne.

La réhabilitation d'anciens bâtiments issus de la sidérurgie (sur le domaine de Wendel à Hayange, les grands bureaux de Joeuf...) et d'ouvrages industriels (le pont des Vannes à Rosselange...) et le démantèlement de délaissés de la sidérurgie (à Auboué, à Rombas avec le passage de la Marne...) sont des actions menées par l'EPF qui ont également répondu aux enjeux de reconversion de ces vallées.

Les enjeux de l'après-mines et des cités

L'exploitation des bassins ferrifères est à l'origine de mouvements de terrains qui peuvent se répercuter en surface et provoquer d'importants dégâts notamment dans les zones urbanisées. L'EPF Lorraine a pris en charge les acquisitions foncières et le traitement physique des cités sinistrés par des affaissements miniers dans la vallée de l'Orne, à Auboué - Cités de Coinville et Rue de Metz, à Moutiers - Cité Clemenceau et à Moyeuvre-Grande - Cité Curel (démolition et requalification paysagère). En outre, afin d'anticiper les besoins en relogement de familles sinistrées, des opérations de constitution de réserves foncières sur des emprises hors risques miniers ont pu être menées par l'EPF Lorraine comme par exemple, sur le site dit du Bois des 30 jours à Moutiers.

Les interventions de l'EPF Lorraine sur les cités ouvrières ou minières s'étendent également à la modernisation et au traitement qualitatif des cités qui jouent, de fait, un rôle de parc social de logements. On retrouvera, à ce titre, dans le présent fascicule, l'exemple de la cité Sainte-Odile à Rosselange dans la vallée de l'Orne et les cités du Haut-Pont à Fontoy dans la vallée de la Fensch.

La revalorisation des cours d'eau et des berges

La revalorisation des cours d'eau et des berges est aussi un trait commun aux vallées de l'Orne et de la Fensch. Déviées, canalisées et utilisées pour les besoins de la production sidérurgique, les rivières et leurs affluents de ces vallées n'avaient plus guère d'autre vocation. Elles faisaient partie intégrante du processus industriel. Avec la fermeture des hauts-fourneaux et le démantèlement des installations minières et sidérurgiques, on a commencé à reconquérir les cours d'eau et leurs berges.

La requalification du site de la Platinerie à Hayange est étroitement liée à la rivière de la Fensch qui le traverse. Mais l'exemple le plus marquant est celui de l'action d'envergure réalisée autour des berges de l'Orne. Une piste de 23 kilomètres de long ouverte à tous les usagers non motorisés fut ainsi créée de Moineville à Rombas, sous maîtrise d'ouvrage de l'EPF Lorraine.



Hayange - Grands Bureaux

Vallées de l'Orne et de la Fensch

Présentation générale



Sommaire

VALLEE DE L'ORNE

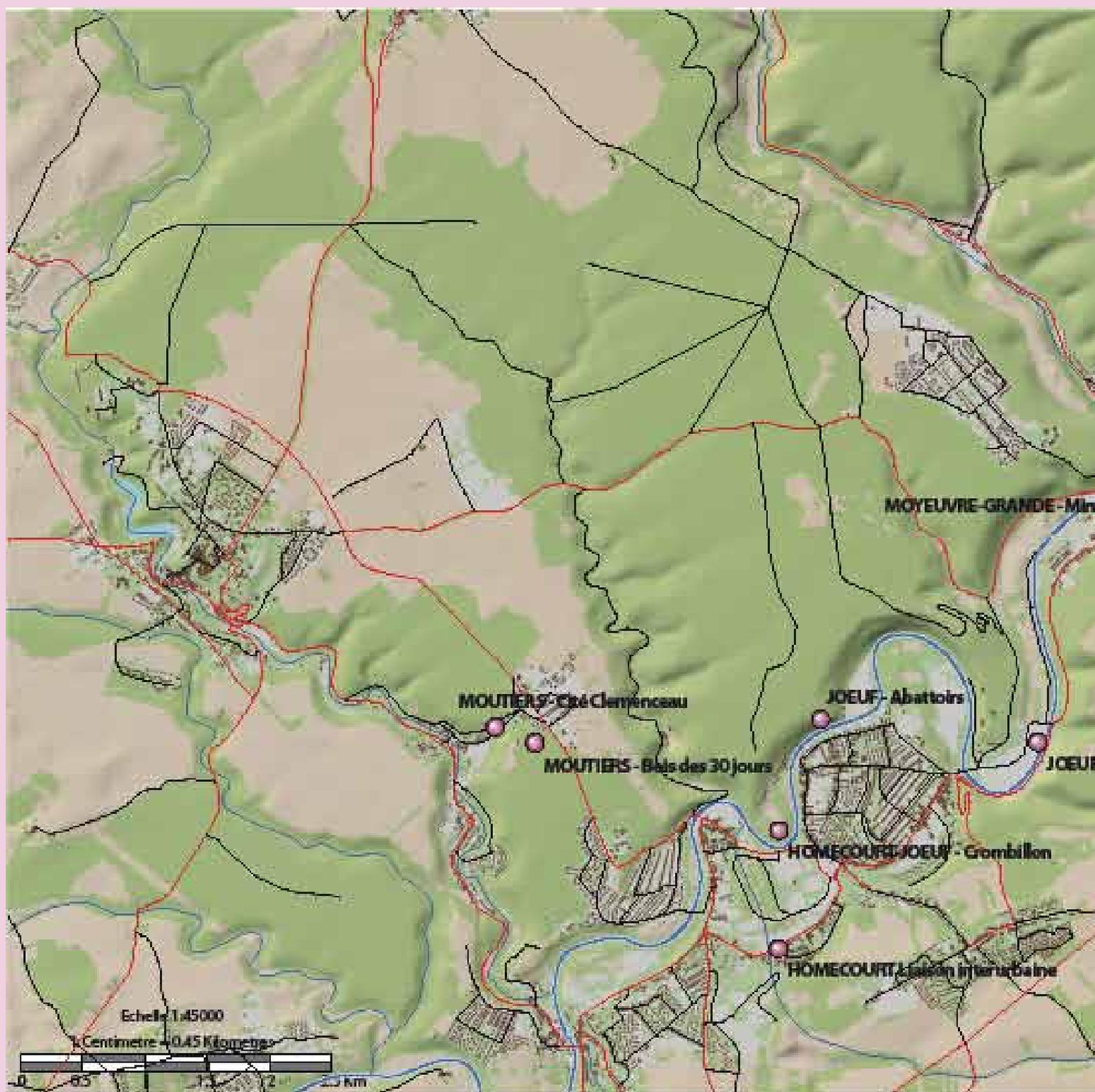
BERGES DE L'ORNE	10
• JOEUF - Site des Abattoirs	12
• HOMECOURT - Ancienne passerelle du Crombillon	13
• ROSSELANGE - Pont des Vannes	14
• CLOUANGE/ROMBAS - Site de la Plaine/ZAC Bellefontaine	15
HOMECOURT/JOEUF - Ancien complexe sidérurgique et Liaison A4	16
JOEUF - Site Europipe	18
MOUTIERS - Cité Clemenceau	20
MOUTIERS - Bois des 30 jours	21
MOYEVRE-GRANDE/ROSSELANGE - Usine	22
MOYEVRE-GRANDE - Stock à minerai	24
MOYEVRE-GRANDE - Carreau de la Mine Orne	26
MOYEVRE-GRANDE - Anciens Bureaux de la Mine	27
ROSSELANGE - Cité Sainte-Odile	28
ROMBAS - Passage de la Marne	29
ROMBAS - Secteur Sud	30
AMNEVILLE/ROMBAS - Site SLAG	31

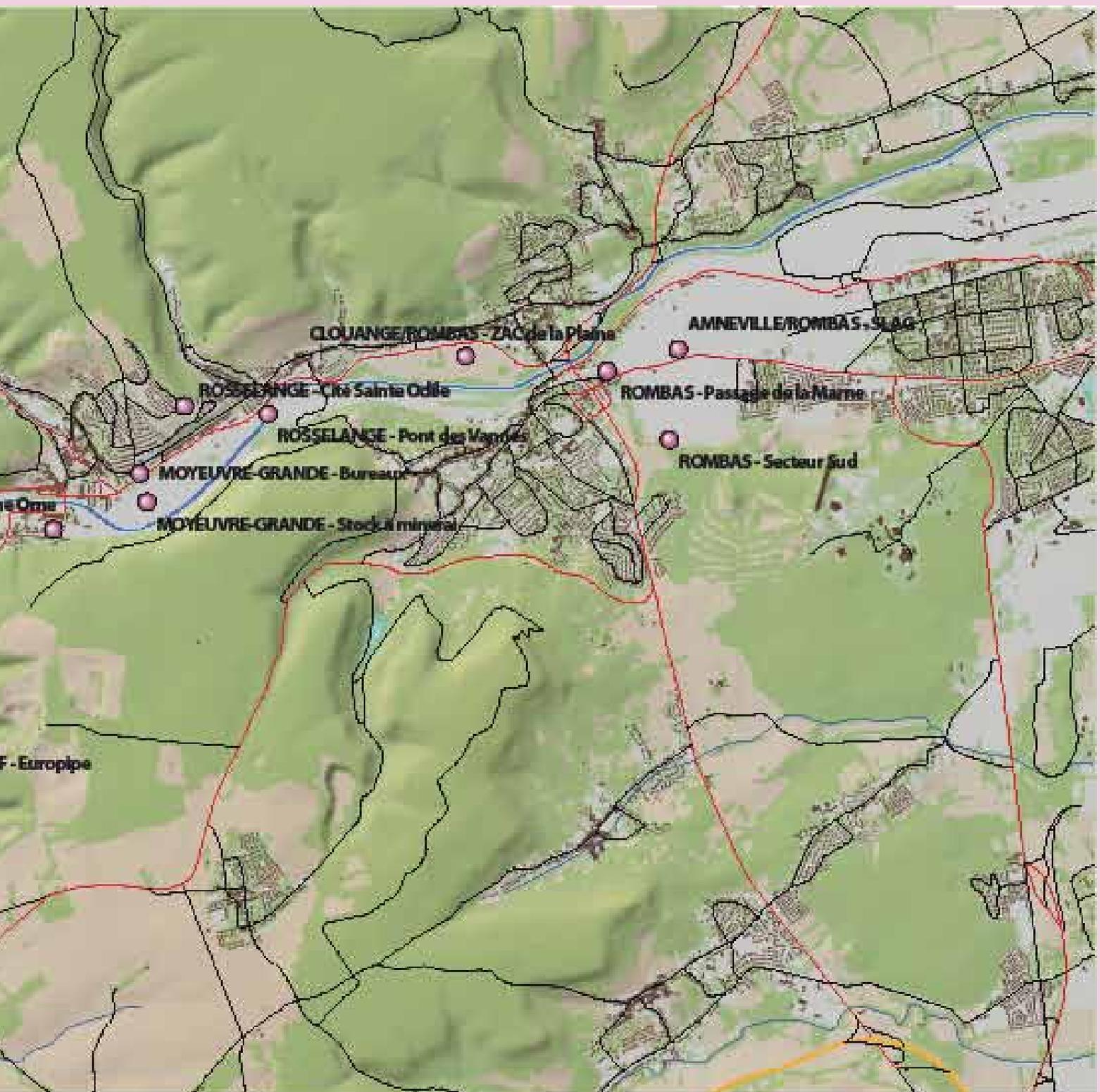
VALLEE DE LA FENSCH

HAYANGE	34
• HAYANGE - La Platinerie	35
• HAYANGE - Domaine de Wendel	36
UCKANGE	38
• UCKANGE - Jardin des Traces	39
• UCKANGE - Site du Haut-Fourneau U4	40
VAL DE FENSCH - Site de la Paix	42
ALGRANGE - Mine Sainte-Barbe	44
FONTOY - Quartier du Haut-Pont	45

VALLEE DE L'ORNE

Carte de localisation des sites présentés



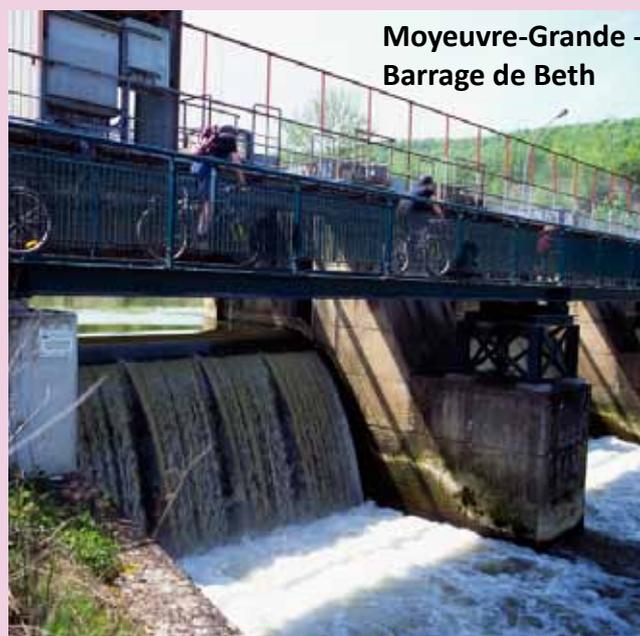
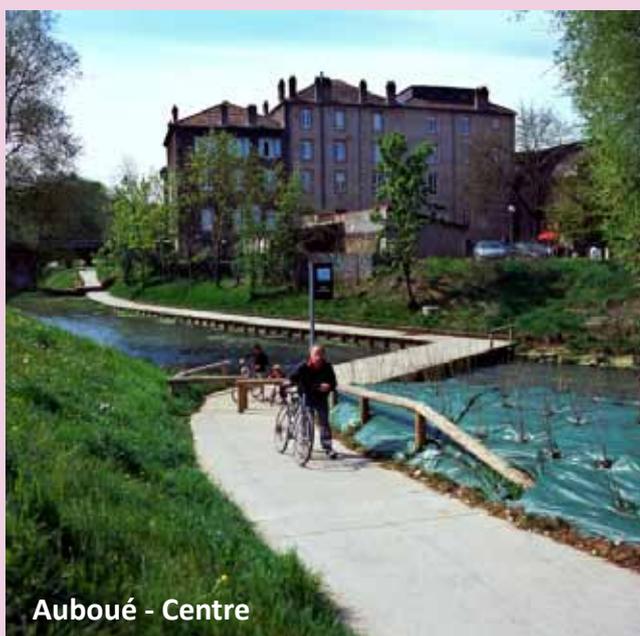


BERGES DE L'ORNE

Le projet d'aménagement des Berges de l'Orne de Moineville (54) à Rombas (57) est né dans les années 1990 d'une dynamique collective qui a eu pour but de valoriser le cadre de vie et l'environnement urbain et paysager de la vallée de l'Orne et plus particulièrement de redonner la rivière à tous. Autour d'un partenariat étroit avec les Communautés de Communes de Moselle et de Meurthe-et-Moselle, l'EPF Lorraine a assuré la réalisation de ce projet qui comportait l'acquisition des terrains et la réalisation d'une promenade ainsi que des travaux dans le lit de la rivière.

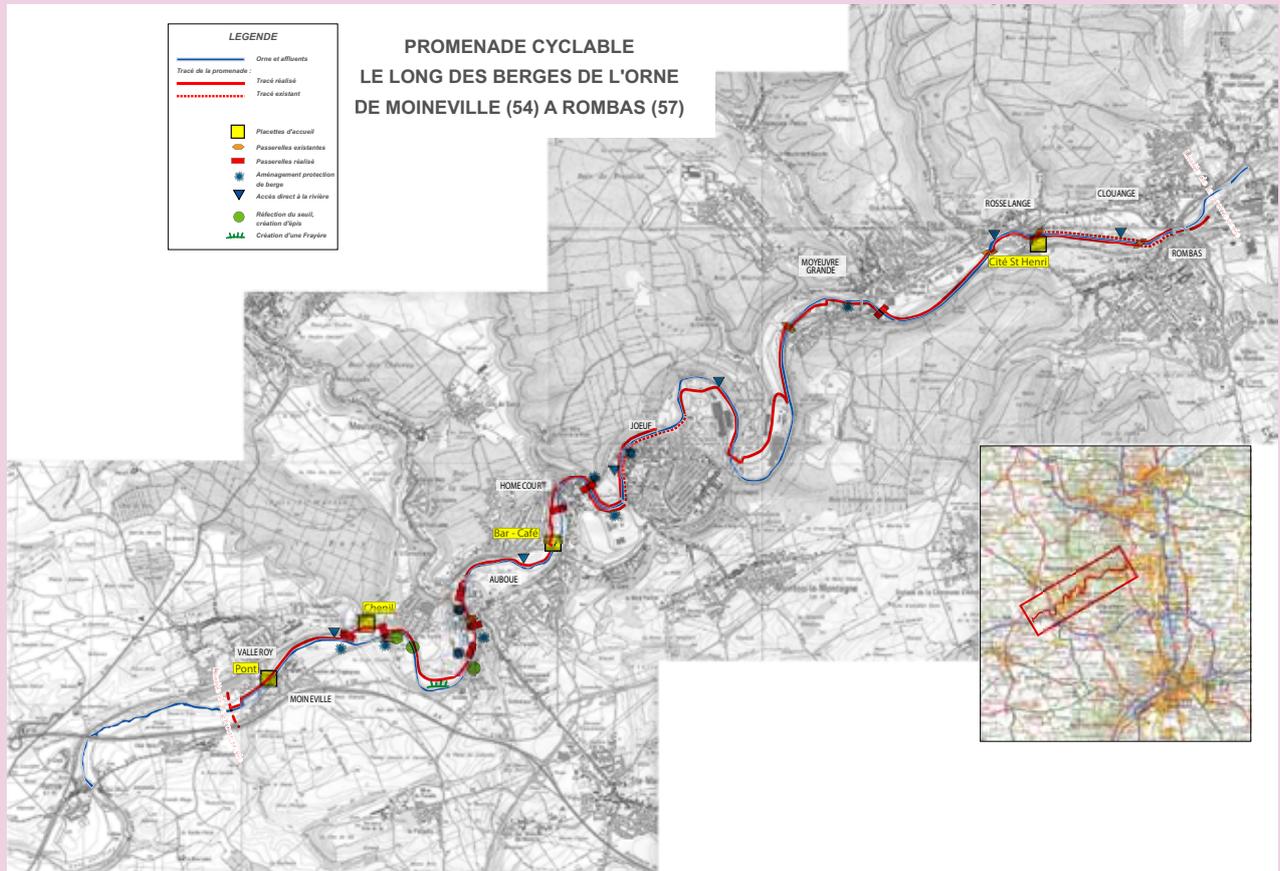
Cette promenade, appelée « Fil Bleu », s'étire aujourd'hui sur un linéaire de 23 kilomètres, traverse dix bans communaux. En amont, elle offre des paysages champêtres et reste le plus proche de la rivière. Elle progresse ensuite vers l'Est en parcourant cités et jardins ouvriers, crassiers et anciennes friches industrielles, sites emblématiques de l'histoire sidérurgique de la vallée. Elle utilise l'emprise d'anciennes voies ferrées, évite au maximum le croisement avec les axes routiers et s'articule avec des lieux publics. Elle aura nécessité la construction de six passerelles et trois gués enjambant l'Orne et ses affluents, la réhabilitation de trois ponts industriels ainsi que la création d'une frayère et d'une roselière, la confortation de berges et la restauration de seuils.

Cette promenade, à terme, pourra trouver son prolongement en amont et en aval de l'Orne et se boucler notamment avec le sillon mosellan et la « vélo-route » Charles le Téméraire. Le long de cette piste, l'EPF Lorraine a entrepris diverses opérations de traitement d'espaces dégradés comme la réhabilitation des abattoirs de Joeuf, la démolition d'une passerelle industrielle d'Homécourt, le traitement paysager des délaissées de la plaine de Clouange.





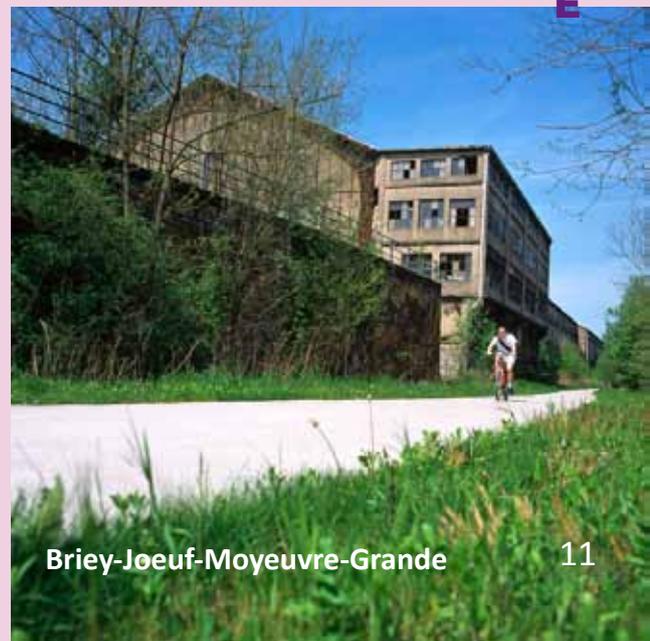
Moineville



VALLÉE DE L'ORNE



Rombas/Clouange - Pont Grande Fin



Briey-Jœuf-Moyeuvre-Grande

JOEUF

Site des Abattoirs

2000



La commune de Joeuf souhaitait réaliser une maison de quartier dans les anciens abattoirs de la ville laissés vacants depuis plusieurs années. Les opérations d'études et de travaux menés par l'EPF sur ce site s'intègrent dans un projet global de revalorisation de la vallée de l'Orne. Le site est maintenant occupé par une salle des fêtes et un pôle multiservices reliés aux quartiers de la ville par la piste des Berges de l'Orne.



2007

HOME COURT

Ancienne passerelle du Crombillon

Parmi les actions de traitement des espaces délaissés par la sidérurgie le long des Berges de l'Orne figure celle de la démolition de la passerelle industrielle vétuste du Crombillon qui reliait le crassier du même nom à un quartier d'Homécourt. Les abords de la rivière en furent ainsi valorisés.



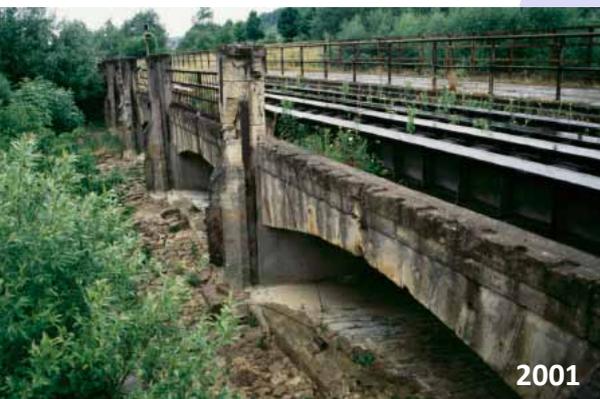
2006

2008



ROSSELANGE

Pont des Vannes



La commune de Rosselange et le syndicat intercommunal de curage de l'Orne ont souhaité la réhabilitation d'un pont de 83 mètres de long, le pont des Vannes, sur lequel passait une voie ferrée utilisée dans le cadre d'activités sidérurgiques. Le pont, en mauvais état, était envahi par la végétation. L'EPF Lorraine est intervenu pour la réalisation des études et des travaux de restauration de cet ancien ouvrage. Le pont des Vannes aujourd'hui réhabilité fait partie intégrante de la promenade de Berges de l'Orne.



CLOUANGE/ROMBAS

Site de la Plaine/ZAC Bellefontaine



Le site de la plaine de Jamailles, successivement baptisé ZAC de la Plaine et enfin Parc d'activités Bellefontaine, est une ancienne réserve foncière de la sidérurgie, couvrant environ 38 hectares situés en bordure de l'Orne. Le site a subi de nombreux remaniements de sol et des remblaiements importants au cours des années. Dans les années 1990, le Syndicat d'Industrialisation de la Vallée de l'Orne engage un projet de zone d'activité, en acquérant le site par l'intermédiaire de l'EPF Lorraine. Une première intervention de l'EPF a lieu en 1992/1993 portant essentiellement sur du modelage de terrain et des aménagements paysagers en périphérie. Après plusieurs tentatives pour mener à bien ce projet de ZAC, la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle reprend la compétence. Dans ce but, elle engage des études de sols afin d'y implanter un bâtiment relais, base du futur projet. 16 hectares sont alors déclarés inconstructibles. La collectivité demande à l'EPF Lorraine de mener sur ces terrains un projet de requalification paysagère. Ces travaux ont permis, dans le cadre de l'implantation de la zone d'activités intercommunale, de traiter tous les espaces non constructibles valorisant ainsi l'image de friche longtemps véhiculée par le site et accompagnant également la promenade des berges de l'Orne.



V
A
L
L
É
E
D
E
L
O
R
N
E

2009

HOME COURT

Ancien complexe sidérurgique et Liaison A4



Friche Centrale

1960



Ramévaux

2008

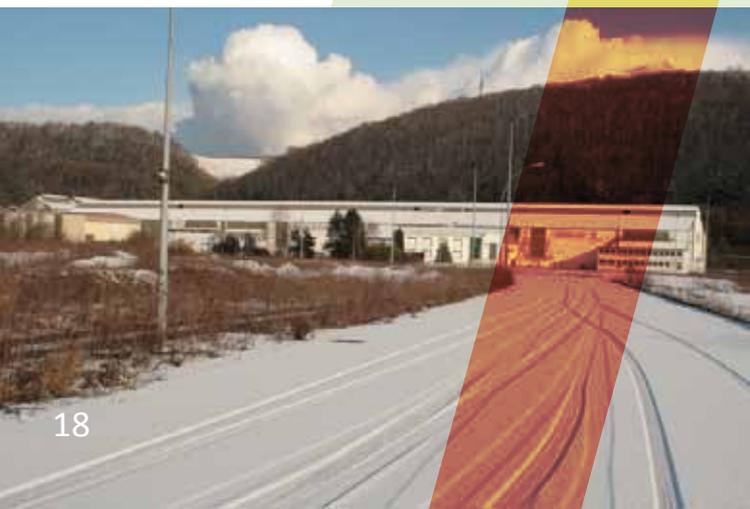
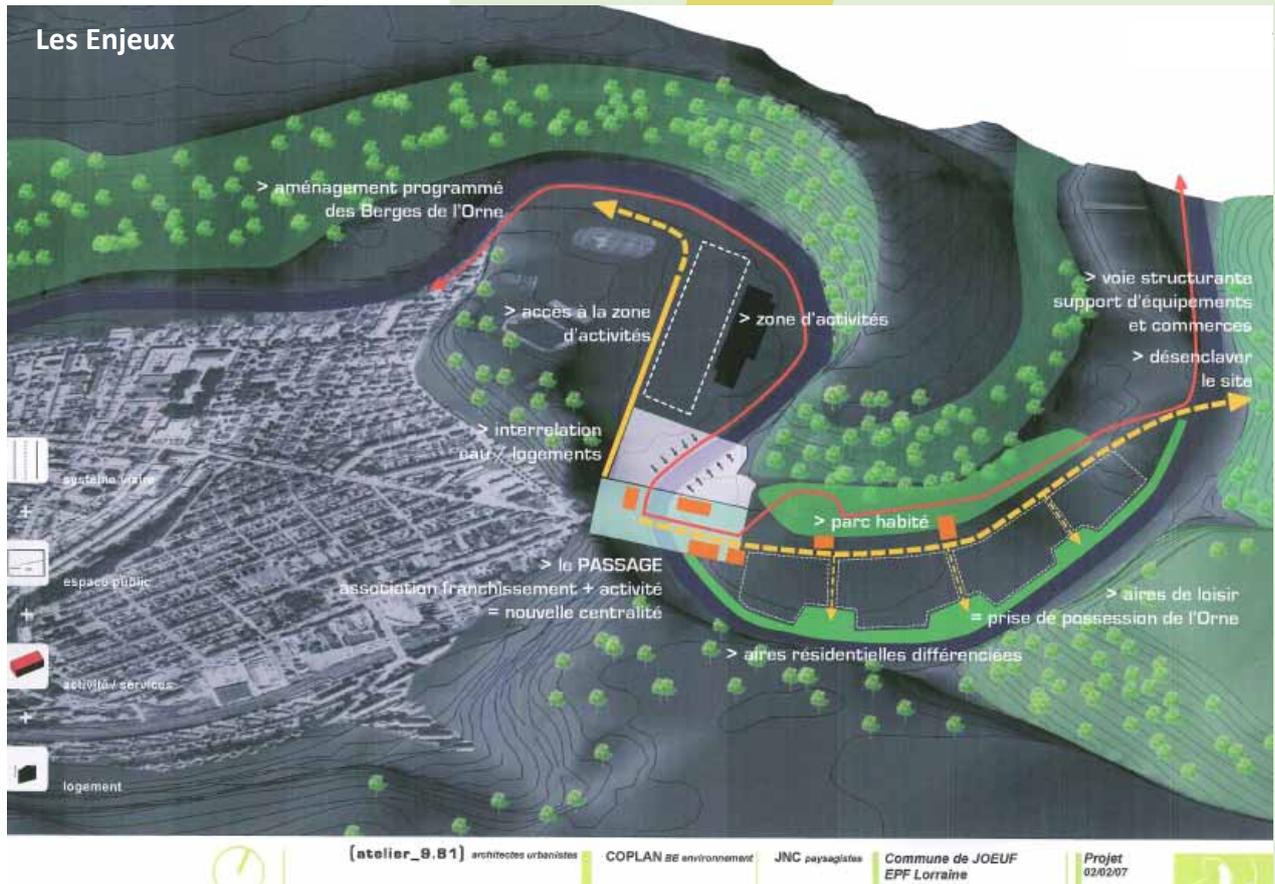




L'usine centrale sidérurgique de Joeuf-Homécourt a cessé son activité en 1983. Une requalification du site est alors recherchée par la commune d'Homécourt. L'EPF Lorraine, sollicité, a réalisé des études et des travaux de démolition, de réhabilitation et de paysagement. Aujourd'hui, diverses activités commerciales s'y sont installées. Mais l'inscription du bassin sidérurgique et ferrifère, et plus particulièrement ici de la vallée de l'Orne, dans le réseau d'échanges internationaux, nationaux et régionaux passait par l'amélioration des liaisons avec l'autoroute A4. C'est à ce titre que les collectivités concernées ont envisagé de réaliser une opération de désenclavement d'envergure par la liaison A4 – Homécourt / Joeuf dont L'EPF Lorraine a assuré la maîtrise d'ouvrage. Un premier tronçon a été réalisé entre l'A4 et la friche de la cokerie à Homécourt en 1994 où s'est implanté le Pôle en Génie de l'Environnement (PGE). Le PGE accueille aujourd'hui une station lysimétrique, un équipement de recherche très sophistiqué sur les sols pollués. Parallèlement, la mise en œuvre du projet de liaison A4 s'est poursuivie avec le prolongement du premier tronçon jusqu'à l'usine centrale d'Homécourt et l'étude de ses raccordements sur Homécourt et Joeuf. Cette opération de désenclavement a permis la réhabilitation du ruisseau (canalisé) de la Ramévaux. La liaison A4 Homécourt / Joeuf a été ouverte à la circulation fin 2008 sous la responsabilité des Conseils Généraux de Meurthe-et-Moselle et de la Moselle. La rétrocession de l'EPF Lorraine aux deux conseils généraux devrait intervenir en 2009.



JOEUF Europipe



Le site Europipe est un ancien site sidérurgique de 15 hectares où prenait place une batterie de 6 hauts-fourneaux. L'ensemble a été démantelé et a accueilli par la suite, une activité de fabrication de tubes, dont les activités ont cessé au cours de l'année 2004. Le site prend place dans une des boucles de la rivière Orne, en fond de vallée. Le territoire communal de Joeuf est très contraint par les zones d'aléas miniers et le site Europipe est le seul secteur de la commune qui n'est pas concerné par ces risques. Ce site représente donc une réelle opportunité d'expansion urbaine pour la commune. Dans le cadre d'une volonté communale forte de maîtriser ce site, l'EPF Lorraine a engagé plusieurs études techniques permettant d'avoir une meilleure connaissance des contraintes techniques, urbaines et environnementales du site. Les conclusions de ces différentes études ont permis d'engager les négociations avec le dernier propriétaire et d'aboutir à l'acquisition du site en 2009. Parallèlement aux approches foncières et purement techniques, l'EPF et la Ville ont engagé une étude d'urbanisme afin de déterminer les potentialités du site, d'identifier les contraintes, de définir les liaisons urbaines avec le centre-ville de Joeuf en vue d'aboutir à un schéma d'aménagement global du secteur. Les conclusions de cette étude ont défini les cadres dans lesquelles une opération d'urbanisme pouvait être engagée. L'EPF Lorraine, maître d'ouvrage du traitement du site, va ainsi engager prochainement les études de maîtrise d'œuvre pour des travaux de démolitions des différentes halles présentes sur le site.



MOUTIERS

Cité Clemenceau



2003

L'exploitation du minerai de fer s'est faite le plus fréquemment à partir de puits disséminés sur le plateau ou sur les versants des vallées. Afin d'éviter un abaissement du sol en surface dans les zones urbanisées, on procédait à une exploitation par chambres et piliers (contrairement au dépilage systématique en rase campagne). Or, ces règles se sont malheureusement, à la longue, révélées défailtantes. Des communes furent touchées par des affaissements miniers dans les années 1990. La sécurité des personnes étant mise en cause, des cités furent évacuées et démolies à l'instar de la cité Clemenceau à Moutiers. L'EPF Lorraine y a mené des travaux de démolition des pavillons puis de préfiguration d'un parc urbain que la commune de Moutiers paracheva par la suite.

2007





2008

MOUTIERS

Bois des 30 jours

Confrontée aux problèmes importants d'instabilité du sous-sol engendrée par l'exploitation minière, la commune de Moutiers voit son développement urbain très contraint. A la demande de l'Etat, l'EPF Lorraine intervient au titre du fonds d'aide au relogement des sinistrés pour la réalisation d'une opération d'aménagement à Moutiers sur le site dit du Bois des trente jours (5,3 hectares) cofinancée par le conseil régional de Lorraine et le conseil général de Meurthe-et-Moselle. L'emprise située en zone sans aléa minier a fait l'objet d'une procédure d'échange de propriété forestière entre le Ministère de l'Agriculture et l'EPF Lorraine. Le lotissement est composé de 28 parcelles individuelles, d'une opération mmH de 23 logements et d'une réserve foncière pour la commune de Moutiers. L'organisation spatiale du lotissement et le traitement qualitatif et paysager font l'objet d'une intervention particulière définie dans une étude de composition urbaine et d'intégration paysagère financée par l'Etat en 2004. L'espace public intègre notamment une placette au centre des logements mmH, une zone végétalisée pour la gestion des eaux pluviales de voirie et un cheminement traversant un espace fleuri reliant le lotissement à la forêt existante. Les travaux de viabilisation ont démarré en 2006 et se termineront à l'automne 2009 par la réalisation des espaces verts. 27 parcelles individuelles ont trouvé acquéreur (environ 80% des logements sont construits). Les logements mmH sont tous loués.



Logements mmH - 2009

MOYEUVRE-GRANDE/ROSSELANGE

Usine



1967

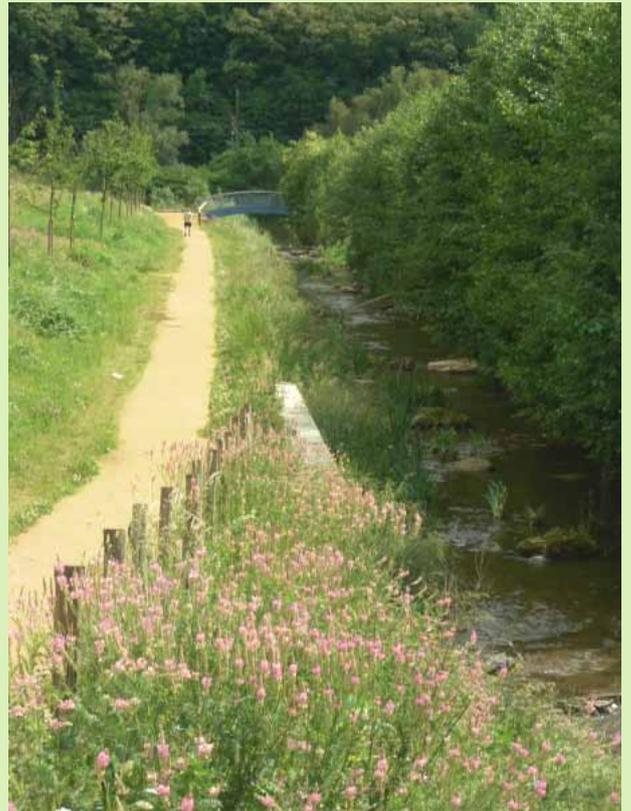


2008

Le site dit du « stock à minéral » à Moyeuvre- Grande était le lieu d'implantation d'une vaste usine sidérurgique exploitée depuis le XVIII ème siècle jusqu'aux années 1970. Après la cessation des activités de cette usine, la sidérurgie a continué d'utiliser ce site pour ses besoins et notamment comme zone de stockage du minéral. Par la suite, la RD 9, déviant les centres urbains de la vallée, s'est installée en frange du site et une zone d'activités intercommunale s'est développée sur 5,5 hectares. Il s'agit aujourd'hui du parc d'activités des Deux Rivières gérés par la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle (CCPOM). Après le retrait définitif de la sidérurgie, la commune de Moyeuvre-Grande et l'EPF Lorraine se sont mobilisés pour maîtriser les terrains et assurer leur requalification.

MOYEUVRE-GRANDE

Stock à Minerai



Le Conroy - Aujourd'hui





2002

Ancien casse-fonte



2007

La commune de Moyeuvre-Grande a souhaité requalifier et trouver un nouvel usage à la vaste friche sidérurgique dite du stock à minerai, située à l'entrée de la ville. L'EPF Lorraine, après la maîtrise foncière des 30 hectares, a mené d'importants travaux de requalification. Depuis, ce site est un espace de promenade offert aux habitants et assure un lien entre les quartiers. La rivière, le Conroy, et sa confluence avec l'Orne ont été restaurées. Le projet a permis aussi la reconstitution de milieux humides (sur l'ancien casse-fonte). Enfin, l'EPF Lorraine a aménagé une plate-forme constructible pour le centre de secours. Aujourd'hui, l'opération se poursuit avec la démolition des bâtiments de l'entreprise Recyclage 2000 et le traitement de ces terrains en espace de promenade et de jeux.

Recyclage 2000 - Aujourd'hui



MOYEUVRE-GRANDE

Carreau de la Mine Orne

**Anciens ateliers
de la Mine**

1998



Aujourd'hui

Le carreau de la mine Orne à Moyeuve-Grande couvre environ 3 hectares entre la gare et des cités requalifiées par la commune. Cette dernière a sollicité l'EPF Lorraine pour intervenir globalement sur ce site. Une première intervention de l'EPF sur la zone ouest (démolition et requalification paysagère des anciens ateliers de la mine) a permis à la commune d'aménager un espace de jeux et plusieurs jardins familiaux. L'EPF a ensuite procédé à la démolition, dans la zone centrale du carreau, d'un bâtiment industriel vétuste. L'Etablissement public mène actuellement, aux côtés de la commune, des travaux de préfiguration de terrains destinés à accueillir, à terme, un programme d'habitat.

**Zone centrale
du carreau - 2009**



MOYEUVRE-GRANDE

Anciens Bureaux de la Mine

A la demande de la commune de Moyeuvre-Grande qui souhaitait réhabiliter les bureaux désaffectés de la mine pour des services, du stationnement et de l'habitat social, l'EPF Lorraine a acquis le site et réalisé des études techniques et de vocation. Celles-ci ont démontré que la démolition était préférable à la réhabilitation. L'EPF a piloté les travaux, paysagé l'espace libéré et conforté le mur de soutènement pour que prennent place sur le site espaces verts et aires de jeux. Ce lieu est devenu un véritable parc urbain de proximité pour les habitants des cités voisines.



2004

2009



ROSSELANGE

Cité Sainte-Odile



Engagée dans le cadre du 3ème Contrat de Plan Etat-Région et poursuivie dans le 4ème, l'intervention de l'EPF Lorraine sur les cités ouvrières avait pour but de maîtriser l'évolution de ce parc particulièrement important dans les grands bassins mono-industriels. Dans le bassin sidérurgique et ferrifère, on compte, en effet, plus de 300 cités regroupant près de 32000 logements soit 21% du parc immobilier total. Le parc en cités joue un rôle de parc social de fait. Il est donc apparu légitime pour l'EPF et pour l'Etat de se préoccuper de la modernisation et du traitement qualitatif des cités ouvrières justifiant d'une intervention publique (consolidation de l'armature urbaine, déclin de cités...) L'EPF Lorraine est ainsi intervenu, aux côtés de la commune, sur la cité Sainte-Odile à Rosselange dans le traitement de trois espaces publics.



ROMBAS

Passage de la Marne



2004

La commune de Rombas a souhaité l'élimination d'un mur de remblais construit pour les trains de la sidérurgie. En effet, ce mur formait un véritable rempart entre deux quartiers. L'EPF Lorraine est intervenu pour la maîtrise foncière et la réalisation des travaux de démolition du mur et de remise en état du site. La commune y a aménagé un nouvel axe routier d'entrée de ville et un espace de promenade.



2007



ROMBAS

Secteur Sud



2008

Schéma d'aménagement global

La Commune de Rombas subit depuis plusieurs années de profondes mutations spatiales avec, notamment dans les années 2000, le démantèlement du site des hauts-fourneaux libérant, aux portes de la ville et en bordure de l'Orne, des terrains. La venue de la VR 52 est également de nature à bouleverser la logique territoriale actuelle et à modifier le fonctionnement des quartiers d'habitat. C'est pourquoi, la commune de Rombas a saisi l'EPF Lorraine afin de mener une réflexion sur le devenir et le fonctionnement de l'ensemble de ce territoire en mutation. Cette réflexion portait aussi bien à l'échelle du grand territoire, que sur les questionnements au niveau des quartiers et de la requalification des espaces libérés. L'étude d'urbanisme et d'aménagement a permis de fixer des orientations pour un développement futur garantissant un fonctionnement harmonieux et de qualité à ce secteur de la commune. Un schéma directeur de composition urbaine a apporté à la collectivité un éclairage et des éléments d'aide à des décisions futures sur le développement et la valorisation de ce secteur.



AMNEVILLE/ROMBAS

Site SLAG

Les communes d'Amnéville et de Rombas ont saisi l'EPF Lorraine en 2001 afin de procéder à la requalification d'un ancien site sidérurgique à cheval sur les deux bans communaux et en bordure de la RD47. Le site constituant une entrée de ville pour les deux communes était en partie occupé par l'entreprise SLAG d'exploitation de laitiers. Cette emprise fut rachetée par l'EPF Lorraine. Des travaux de traitement paysager, avec la création d'une liaison piétonne reliant les deux centres urbains, ont été effectués par l'EPF. Le bâtiment, situé sur la commune d'Amnéville, a été réutilisé pour accueillir des services municipaux.



Vers Rombas

Aujourd'hui

V
A
L
L
É
E

D
E

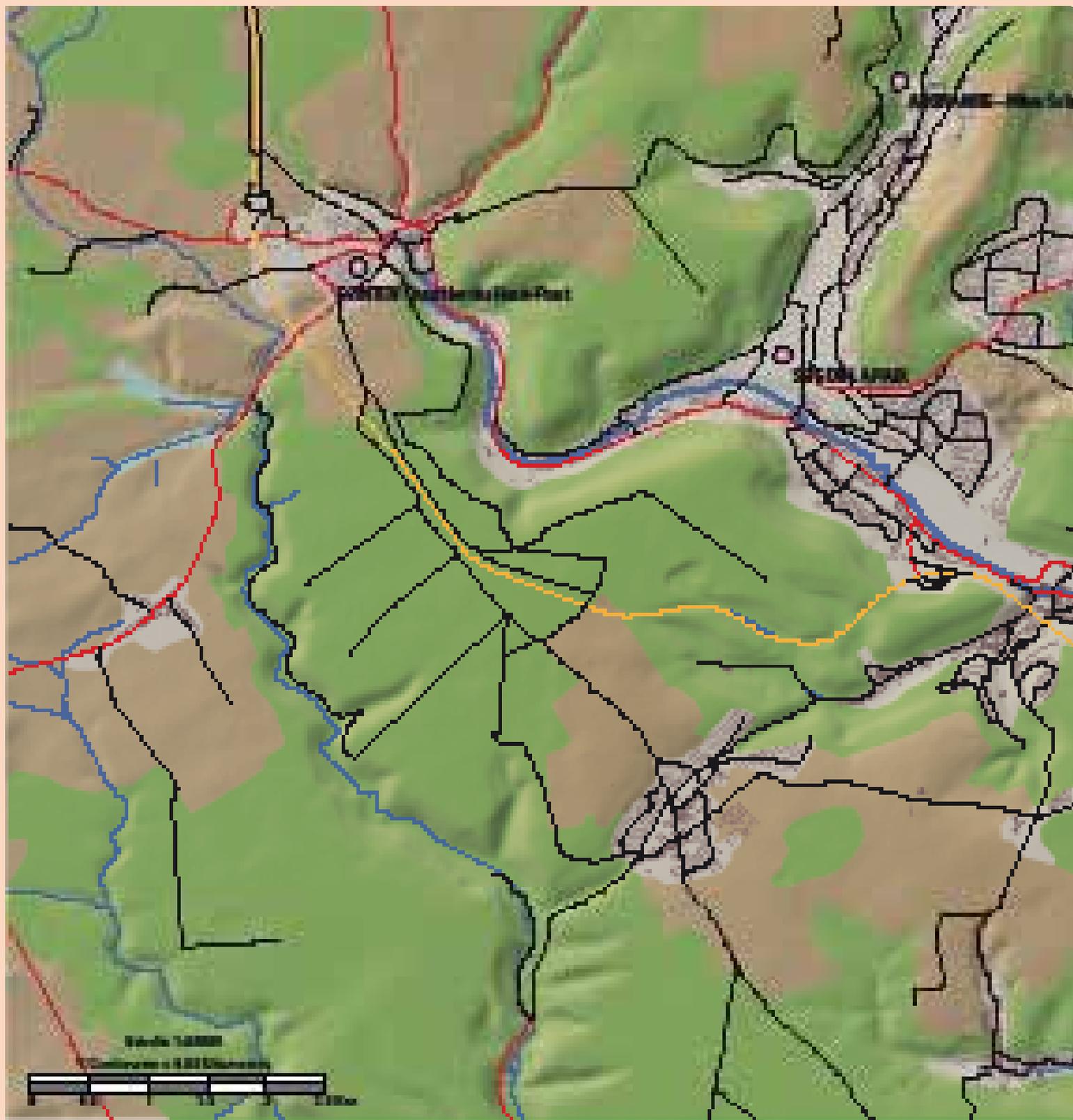
L
.
O
R
N
E

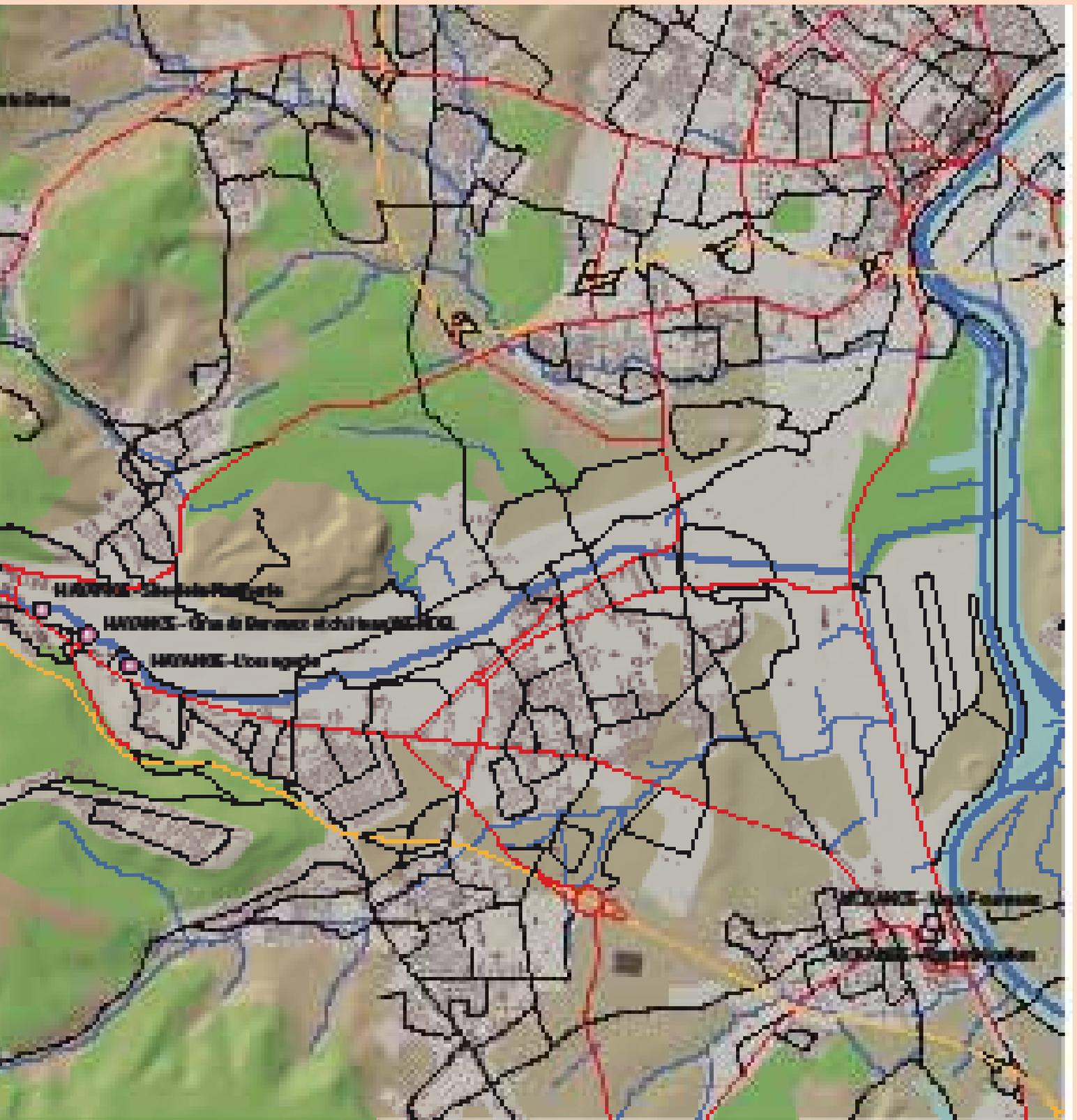
Vers Amnéville



VALLEE DE LA FENSCH

Carte de localisation des sites présentés





HAYANGE

2001

2008



Le site sidérurgique de Hayange s'étend sur plusieurs hectares le long de la rivière Fensch en fond de vallée. Il s'étire du centre ville d'Hayange jusqu'à Florange. Une grande partie du site est encore en activité. Plusieurs emprises désaffectées ont déjà fait l'objet d'études et de traitement par l'EPF Lorraine (ex : la friche St Jacques). Aujourd'hui un des espaces majeurs se situe en bordure de l'axe structurant de la vallée... en plein cœur du tissu urbain. Cet ensemble se compose de l'ancien site de la Platinerie, qui représente l'entrée du centre-ville de Hayange, du domaine historique des Wendel (dont une partie est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques) comprenant le château de famille, les grands bureaux et l'Orangerie. Tous ces espaces sont liés par un parc boisé. Ils sont traversés par la rivière Fensch, en partie souterraine. Ces terrains sont concernés par les restrictions réglementaires liées soit à la présence de la conduite de monoxyde de carbone (gaz de haut-fourneau) ou tout simplement à l'activité sidérurgique. L'ensemble bénéficie d'atouts importants dont une position stratégique d'entrée de ville.

HAYANGE

La Platinerie



Le site de la Platinerie, dont le propriétaire est la ville de Hayange (en grande partie sous forme de bail emphytéotique) occupe un emplacement stratégique d'entrée de ville. C'est un site de 4,9 hectares à proximité immédiate du centre. Il est soumis à de nombreuses contraintes avec d'une part la proximité de l'usine sidérurgique et d'autre part l'existence en sous-sol de la Fensch canalisée. Dans le cadre des aménagements d'entrée de ville réalisés par Hayange et en partenariat avec la DIREN, l'Agence de Bassin et la DDAF, l'EPF Lorraine a étudié les possibilités de requalification de ce site avec comme objectif principal, la mise à ciel ouvert de la rivière et sa renaturation. Parallèlement, la Région engageait une réflexion sur le regroupement d'établissements scolaires de la vallée de la Fensch et sur l'implantation d'un lycée sur le site de la Platinerie.

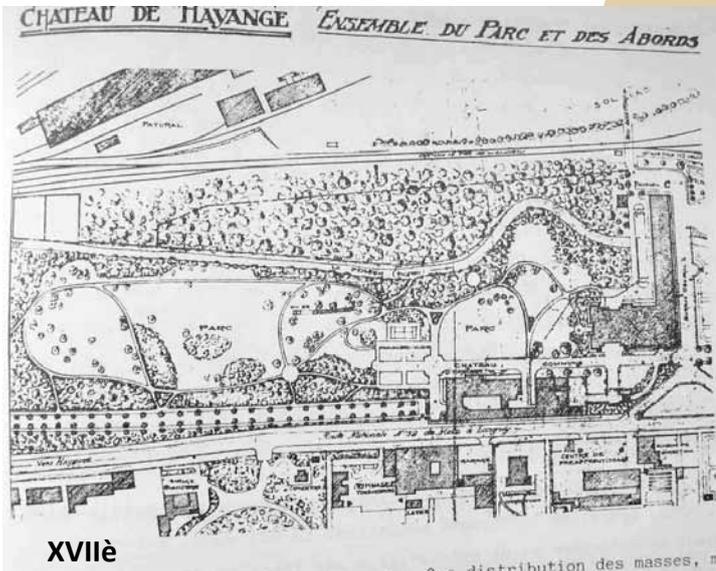
2007

1990



HAYANGE

Domaine de Wendel





2002

Le domaine de Wendel est le siège historique de la sidérurgie Lorraine. Il a accueilli jusqu'en 1978 la famille de Wendel dans le château et le siège de la société dans les grands bureaux. Ce site, très contraint, n'a jamais trouvé de projet permettant sa réhabilitation et sa réutilisation. La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch acquiert ce site en 2003 et engage des réflexions sur son devenir. Dans cet objectif, l'EPF Lorraine a réalisé plusieurs études techniques et patrimoniales permettant d'avoir une meilleure connaissance des contraintes techniques, urbaines et environnementales du site. Les conclusions de ces différentes études ont permis de dégager plusieurs solutions de réhabilitation sur plusieurs années. Plusieurs phases de travaux menées par le Val de Fensch et par l'EPF Lorraine ont déjà été effectuées afin de sauvegarder une partie de ce patrimoine. L'EPF Lorraine a notamment assuré la démolition d'une partie du château et le clos et le couvert du bâtiment de l'horloge. Parallèlement aux travaux d'urgence, la collectivité poursuit ses pistes de réflexion sur la réaffectation du site. Actuellement, l'implantation du siège du Val de Fensch dans le château est à l'étude. Les grands bureaux, plus contraint par la zone de danger de la canalisation de gaz, font l'objet de travaux d'entretien réguliers dans l'attente d'une réutilisation.

UCKANGE



L'usine sidérurgique d'Uckange s'étirait au nord du centre-ville. Elle comprenait un complexe de production de fonte (site U4), sur une emprise de 5,5 hectares, et une usine d'agglomération de même emprise. A l'arrêt de l'activité en 1992, une partie des éléments industriels a été maintenue sur site de manière à garder une trace du passé, expliquant l'ensemble du processus industriel. L'EPF Lorraine a engagé plusieurs diagnostics techniques et environnementaux et des études de vocation dans le but de maîtriser ces sites et d'accompagner les collectivités sur les différents projets. La majeure partie du site doit faire face aux contraintes liées à la canalisation de monoxyde de carbone, aux zones d'inondabilité et à la pollution.

2008



Agglomération

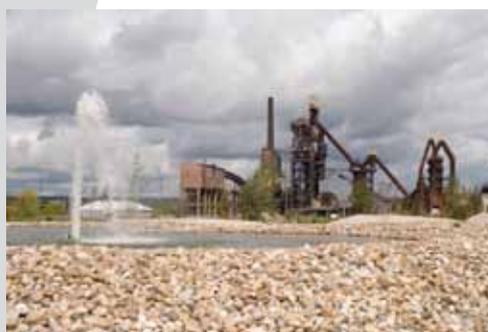
Les Enjeux

UCKANGE

Jardin des Traces



L'EPF Lorraine a acquis pour le compte de la commune d'Uckange l'emprise de l'ancienne usine d'agglomération et a accompagné la collectivité dans son projet de requalification du site. Aujourd'hui, un espace public, appelé le Jardin des Traces, trouve sa place au pied du haut-fourneau. Il sert d'écrin au patrimoine industriel et de parc urbain pour les habitants. Le fonctionnement de ce site s'inscrit dans la politique globale de développement du site du haut-fourneau U4. L'EPF Lorraine a étudié finement la faisabilité de cet espace public sur l'ancienne emprise industrielle. Les travaux menés ont permis de structurer les grands axes du parc, notamment par la réalisation de la promenade en béton reliant le site historique du haut-fourneau U4 au centre-ville d'Uckange. Parallèlement, la collectivité souhaite recréer autour de ce jardin un nouveau quartier, dont l'ancienne usine serait le centre. Elle a déjà engagé la réfection des voiries périphériques et un programme d'habitat privé est en cours sur ses abords. Afin de compléter ce projet d'espace public, la commune a lancé des travaux relatifs à la réalisation d'un jardin de l'Alchimie.



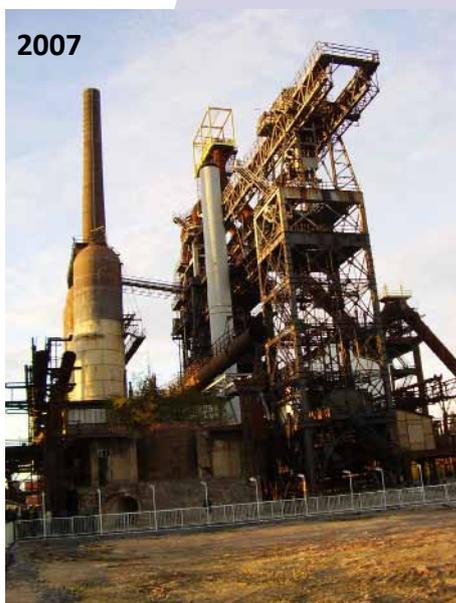
UCKANGE

Site du Haut-Fourneau U4

2003



2007



2007



Les études réalisées par l'EPF Lorraine sur le haut-fourneau U4, ont permis, après négociations avec le propriétaire, l'acquisition du site par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch. Le site est constitué du haut fourneau n°4 et d'un ensemble de bâtiments et de superstructures, dont une partie est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. La collectivité a engagé une réflexion sur la valorisation de ce site afin d'y développer dans un premier temps un pôle culturel autour du patrimoine industriel. Le site a ouvert ses portes au public en 2007. Le visiteur peut y découvrir, le long d'un cheminement piéton, la mise en scène du process industriel de la production de fonte par le biais d'une mise en lumière « Tous les Soleils » (commande publique de la DRAC) réalisée par l'artiste Claude Lévêque. L'EPF Lorraine a participé et contribue encore à la réhabilitation de ce site, en intervenant sur la réalisation du clos couvert des grands bureaux, en 2008, et, pour 2009/2010 en démolissant d'anciens bâtiments et en assurant le clos couvert de la sous-station électrique et des filtres Thiesen.



2008



VAL DE FENSCH

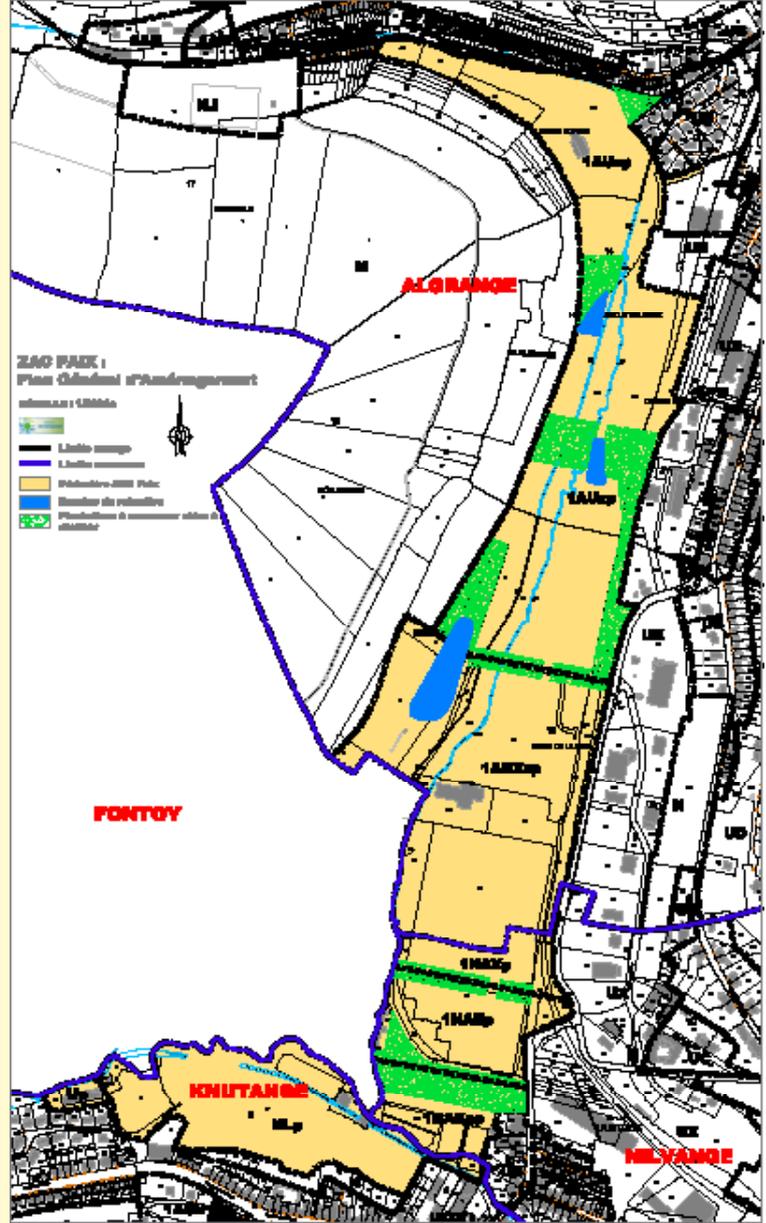
Site de la Paix



2008



Dans les années 1990, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du site de la Paix réunissant les communes d'Algrange, de Fontoy, de Knutange et de Nilvange a souhaité réaménager la friche de la Paix issue d'un complexe sidérurgique fermé en 1983. L'EPF Lorraine a acquis le site, engagé des réflexions, puis de vastes travaux de requalification dans les années 1990 (désenclavement routier, réhabilitation de bâtiments et traitement paysager). A partir de 2000, la communauté d'agglomération du Val de Fensch poursuit la revalorisation du site à travers l'aménagement d'un parc urbain, la Rotonde, et un projet de ZAC (activités, habitat, équipements). L'EPF accompagne ce projet par des études et des travaux, notamment de dépollution (en 2008). Des études diagnostiques pour la requalification des anciens laminoirs est en cours.



ALGRANGE

Mine Sainte-Barbe

Aujourd'hui



La commune d'Algrange est profondément marquée par la présence minière et sidérurgique. Elle compte notamment pas moins de cinq carreaux de mines. Parmi eux, la mine Sainte-Barbe, d'une superficie d'environ six hectares, a cessé son activité en 1983. Les anciens bâtiments industriels ont été occupés par deux entreprises dont l'une d'elles a d'ores et déjà transféré ses activités. La commune souhaitant mener à bien la requalification de ce carreau a sollicité l'intervention de l'EPF Lorraine. Des études des contraintes (notamment en matière de pollutions) et des potentialités du site menées par l'EPF ont permis de dessiner la trame de requalification globale. L'Etablissement a procédé à l'acquisition d'une partie du site en mars 2008. Des travaux (démolition, dépollution, plate-formage) pilotés par l'Etablissement public permettront à terme de livrer à la commune une plate-forme destinée à l'aménagement d'une zone d'habitat dans la continuité des zones urbaines centrales de la commune.



FONTOY

Quartier du Haut-Pont



Le quartier du Haut-Pont à Fontoy, constitué notamment des cités Sainte-Geneviève et Sainte-Barbe, a fait l'objet d'interventions de l'EPF Lorraine sur les extérieurs en complément de l'action de rénovation initiée par la commune. Le lit de la rivière de la Fensch qui longe le quartier a, par ailleurs, été renforcé et ses berges replantées.



V
A
L
L
É
E

D
E

L
A
F
E
N
S
C
H

Edition

Etablissement Public Foncier de Lorraine
Rue Robert Blum - BP 245 - 54701 PONT-A-MOUSSON Cedex
Tél. : 03.83.80.40.20 Fax : 03 .83.80.40.21
Courriel : contact@epfl.fr
Site internet : www.epfl.fr

Crédits photographiques

Ch.Bourgeois
Société de vues aériennes 4 vents (Dominique Grandemange)
Visuel Création (Jérôme Mura et Christophe Voegelé)
Patrick Bogner
Claude Philippot
F.X. Bouchart
Michel Colica
EPF Lorraine

Schémas

Hayange - Platinerie : URBICUS	Algrange - Sainte Barbe : H. Delhomez
Joeuf - Europipe : Atelier 9.81	Site de la Paix : Noury
Berges de l'Orne : Alfred Peter	Rombas - Secteur Sud : URBICUS

Comité de Rédaction

EPF Lorraine - Véronique Soutif (Chargée de communication), Laure Lapointe (Responsable de Service) et Cendrine Jechoux (Chargée d'opérations)

Conception graphique

EPF Lorraine - Rachel Mathieu (assistante communication)

Cartographie

EPF Lorraine - Arnaud Buisson-Delandre (Informaticien)

Réalisation-Impression

EPF Lorraine - Bureau de la Communication
Copies Multi-Services

juin 2009



epfl

Etablissement Public
Foncier de Lorraine

/ ... préservons l'avenir

rue Robert-Blum - BP 245 - 54701 Pont-à-Mousson Cedex
Tél > 03 83 80 40 20 Fax > 03 83 80 40 21 E-mail > contact@epfl.fr
www.epf-lorraine.fr